

CONSTRUIRE UN PROJET CITOYEN D'ÉNERGIE SOLAIRE

Depuis quelques années, les citoyens se regroupent et s'investissent dans la production d'énergies renouvelables.

L'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures des bâtiments est une pratique courante dans le secteur agricole afin d'apporter un revenu supplémentaire aux agriculteurs qui revendent alors l'énergie.

Chantal Alvergnas, fermière et cogérante de la SCTL

Julie Barbazanges, cogérante de la SCTL et présidente de la SAS Lum del Larzac

François Richer, Directeur d'Enercoop Midi-Pyrénées

LA SOCIÉTÉ CIVILE DES TERRES DU LARZAC

Le plateau du Larzac est un lieu historique de gestion collective d'un territoire.

Suite aux événements du Larzac contre l'extension du camp militaire dans les années 1980, les fermiers se regroupent et créent la **Société Civile des Terres du Larzac (SCTL)** pour afficher leur volonté de gérer et valoriser collectivement ce territoire. Ils signent alors un bail emphytéotique (*bail immobilier de longue durée, entre 18 et 99 ans*) avec l'État, propriétaire des 6 300 hectares de terres, leur accordant la gestion de ce territoire et de son patrimoine bâti jusqu'en 2083. La SCTL a tous les droits et devoirs d'un propriétaire, hormis le droit de vendre.



LA SAS LUM DEL LARZAC

Société par actions simplifiées, filiale de la SCTL, spécialement créée pour porter le projet Lum del Larzac.

C'est une forme juridique qui permet liberté d'organisation et souplesse de fonctionnement.

Elle est organisée en trois collèges décisionnels impliquant la SCTL (majoritaire), les contributeurs (actionnaires) et les financeurs (dont Enercoop Midi-Pyrénées, fournisseur d'énergie 100% renouvelable).



Crédits photos © SCTL

LUM DEL LARZAC, QUÈSACO ?

Lum del Larzac est un projet citoyen de production d'électricité solaire qui consiste en l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des fermes du Larzac.

La SCTL, à l'initiative de ce projet, s'est rapprochée d'Enercoop Midi-Pyrénées, qui a accepté de la soutenir en apportant un accompagnement technique et financier.

Ensemble, ils ont recensé les toitures aptes à recevoir les panneaux solaires : 17 ont été retenues et chacune recevra 60 m² de panneaux photovoltaïques pour une production de 9 KWh.

« C'est une démarche qui entre pleinement dans la transition énergétique. Il y a une forte volonté de produire autrement, et de produire de l'énergie propre. »

Chantal Alvergnas

« Le projet s'est construit petit à petit, sur, et pour le long terme. Cela nous a permis de le mûrir jusqu'à ce qu'il devienne ce qu'il est aujourd'hui. »

Julie Barbazanges

La construction d'un hangar de stockage pour des plaquettes forestières¹, dont le toit serait recouvert de 500 m² panneaux pour une production de 12 KWh, vient compléter le projet.

Une projection sur le long terme a mis en évidence la pertinence de ce projet qui permet tant d'entretenir et de valoriser le patrimoine bâti; d'offrir un espace de vie durable et de bonne qualité aux résidents, que d'apporter un revenu supplémentaire grâce à la vente de l'électricité produite.

Cette dernière sera vendue à Électricité de France (EDF) et à Enercoop.

Les bénéfices ainsi réalisés ont vocation à être réinvestis sur et pour le territoire, afin de faire perdurer ce patrimoine et de transmettre un capital aux futures générations.

Ce sont des artisans locaux qui ont été sollicités pour réaliser les installations, à savoir la C2A : la Compagnie des Artisans Associés.

¹. Un projet de bois-énergie est développé en parallèle. En effet, sur les 6 300 hectares de terres, environ 2 000 hectares sont boisés et présentent un gisement et un potentiel intéressant...

L'ORGANISATION FINANCIÈRE DU PROJET

Si la SCTL a construit et élaboré le projet Lum del Larzac, elle n'est pas la structure adéquate pour le porter juridiquement et financièrement.

C'est pourquoi la SAS Lum del Larzac a été créée en avril 2015.

Elle doit réunir 20% du capital afin de pouvoir obtenir un emprunt et financer le projet.

Seule une banque a accepté de soutenir le projet, la SCTL ne pouvant apporter de garantie bancaire (car c'est l'État qui doit se porter garant en tant que propriétaire).

Il s'agit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) qui soutient les projets liés à l'environnement.

L'investissement nécessaire à la réalisation du projet est très important car il compte la réfection des toitures, l'achat des panneaux solaires et le raccordement au réseau ERDF (Électricité Réseau Distribution France, gestionnaire des réseaux physiques d'électricité).

C'est cette dernière étape qui est la plus coûteuse.

En effet, les réseaux physiques ne sont pas forcément adaptés pour faire circuler de nouvelles gaines : une contribution est demandée pour le renforcement du réseau en plus du coût du raccordement local.

Le porteur de projet doit donc financer la mise en capacité du réseau, faisant gonfler les montants du raccordement de façon exponentielle, jusqu'à 9 000 € par raccordement.

Le montage juridique, et la recherche de financement sont des étapes très importantes et parfois complexes pour mener à bien ce type de projet.

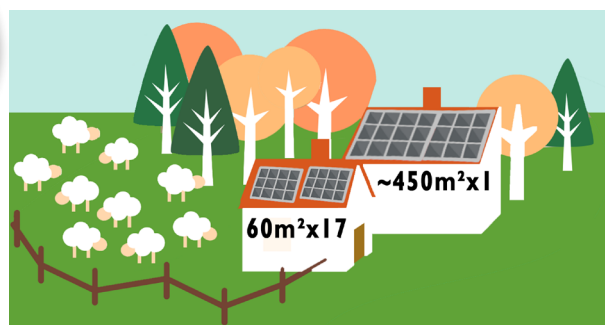


« On peut avoir un beau projet, mais complètement infaisable à cause du coût prohibitif du raccordement. »

François Richer



BILAN DE LUM DEL LARZAC



17 toitures de fermes
1 hangar de stockage de bois-énergie

PUISSANCE ET PRODUCTION TOTALES ESTIMÉES

Puissance : 265 KW
Production : 336 MWh/an
(soit la consommation de 170 foyers)

INVESTISSEMENTS PRÉVUS

420 000 € HT pour les 17 toitures
180 000 € HT pour le toit du hangar
Total : 600 000 € HT

RÉALISATIONS 2015

6 toitures installées à l'été 2015
8 toitures à installer avant 2016

QUE RETENIR ?

Lum del Larzac est un projet porté par un collectif de citoyens. Enercoop Midi-Pyrénées appuie ce genre d'initiative et soutient de plusieurs façons ce projet : en apportant l'ingénierie technique nécessaire au montage du projet, en apportant des fonds au sein de la SAS, mais également en rachetant l'énergie qui sera produite par le hangar de stockage de bois-énergie.

Si vous portez un projet similaire, n'hésitez pas à solliciter des porteurs de projets qui ont réalisé le leur, pour bien comprendre toutes les étapes entre l'idée et la concrétisation : discussion, appropriation et compréhension sont maître-mots pour mieux passer à l'action !

Pour aller plus loin, flashez le code!

Contact :

FNE Midi-Pyrénées - Maison de l'environnement
14 rue de Tivoli - 31000 Toulouse
www.fne-midipyrenees.fr
05 34 31 97 83
e.marsaud@fne-midipyrenees.fr



Société Civile des Terres du Larzac
Montredon
12100 La Roque Sainte Marguerite
05 65 62 13 39 / sctl@larzac.org

